

<i>Les pensions ...</i>	<i>par jour</i>	<i>par mois</i>
Pension Pre Mensuelle Hébergement pré foin	Soit 10€°	Soit 180€
Pension Pre Mensuelle Complément Hébergement pré foin + granulé	Soit 13€°	Soit 270€
Pension Boxe Mensuelle 1* Hébergement boxe avec 5 sorties paddock	Soit 17€°	Soit 395€
Pension Boxe Mensuelle 2* Hébergement boxe avec 5 sorties paddock + supplément foin	Soit 19€°	Soit 435€
Pension Boxe Mensuelle 3* Hébergement boxe avec 5 sorties paddock + supplément foin et floconné	Soit 21€°	Soit 480€
Pension Boxe extérieur libre Mensuelle 4* uniquement au CHB Hébergement Abris ouvert sur le paddock foin à volonté	Soit 22€°	Soit 530€ (380€ par cheval si 2 chevaux dans le même paddock)

° : hors compétitions au club et hors périodes de manifestations nationales au Parc Equestre Fédéral. Nous consulter pour ces périodes.

Services aux pensionnaires ...

Soins vétérinaires et maréchalerie réalisés par le CHB

Produits fournis par le vétérinaire ou le propriétaire, ou refacturés au prix d'achat + 20%
Soins vétérinaires, ostéo, maréchalerie 8€ par tranche de 15 minutes.

Tonte simple, hors tête et membres

60 €

Travail des chevaux

Séance de longe	22 €
Séance monte	30 €
Forfait mensuel comprenant 1 monte + 1 longe par semaine	170 €
Forfait mensuel comprenant 2 montes par semaine	200 €
Forfait mensuel comprenant 2 montes et 1 longe par semaine	260 €
Forfait mensuel comprenant 3 montes par semaine	300 €
Débourrage, les 15 premiers jours, pension boxe incluse	490 €
Débourrage, la semaine supplémentaire	200 €

Le travail des chevaux s'effectue du lundi au vendredi, hors jours fériés. Le choix des jours de travail est à l'initiative du CHB, en accord avec le propriétaire. Le travail des chevaux est conduit sous la responsabilité de M. Damien Védrières. Il est réalisé par lui-même ou par le personnel du CHB, encadré par un responsable titulaire d'un BEES ou d'un BPJEPS si ce personnel n'en est pas lui-même titulaire.

Tous les forfaits de travail mensuel s'adressent aux chevaux en boxe uniquement (pour les chevaux au pré, travail à la séance). Ils sont souscrits pour une période minimale de 3 mois et s'appliquent sur la période allant de septembre à juin inclus. En juillet et août, travail à la séance uniquement.

Pendant les vacances de Toussaint, de Noël et de Pâques (zone C), les chevaux bénéficieront d'un travail allégé (demi travail) sans modification de tarif, en raison du surcroît d'activité au club et des congés de fêtes de fin d'année. Il sera possible de prévoir des séances de travail supplémentaires en fonction des disponibilités. Elles seront alors facturées à l'unité.

Enseignement, compétition et tarifs FFE ...

Voir au verso...

Club Hippique d'Aubigny
Avenue de l'hippodrome de Vogüé
18700 Aubigny sur Nère
aubigny@cheval-sologne.com
0675167580



Club hippique de Brinon
910 route de Lamotte
18410 Brinon sur Sauldre
info@cheval-sologne.com
0671112558

Enseignement

Vous souhaitez :

Faire 10 séances en cours collectifs	140 €
Faire une séance en cours particulier 30 mn	32 €
Faire 10 séances en cours particulier 30mn	300 €
Faire un stage ½ journée (2h30)	30 €

La compétition

Engagement compétition	Selon tarif organisateur
Participation au transport du cheval	10 € + 0.45 €/km
Coaching par engagement CSO/Dressage/Equifun hors championnat	1.5 séances ou 25 €
Coaching par engagement CCE/TREC, hors championnat.	3 séances ou 40 €

Tarifs FFE (tva 0 %)

Licence junior	29 €
Licence senior	40 €
Licence compétion	Club : gratuit, Amateur : 80 €
RCPE 1 ^{er} cheval	36 €
RCPE 2 ^e cheval et suivants	25 €

Pour d'autres prestations, n'hésitez pas à demander un devis !

